GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES

Charte du musicien Saison 2018/2019



Introduction

- L'association Graines d'Artistes de Fonsorbes propose à ses adhérents de pratiquer la musique au sein d'ensembles. Pour que cette pratique se passe dans les meilleures conditions et donne des résultats satisfaisants pour tous, l'association demande à ses adhérents souhaitant participer à ces ensembles de respecter les différents points de la charte du musicien présentée ici.
- En effet, le plaisir de jouer ensemble est collectif avant d'être individuel. La progression d'ensemble vers la meilleure qualité musicale possible est indispensable aux groupes de musiciens pour se fédérer. Amitié et élan enthousiaste vers un but commun ne vont pas l'un sans l'autre.

Participation aux ensembles

Pour participer aux ensembles de l'association:

- Je me présente au premier cours de l'ensemble que je choisis. Le professeur me fera jouer ainsi que tous les autres participants.
- Mon travail, mon comportement et mon investissement seront évalués par le professeur de musique responsable de l'ensemble durant le premier mois.
- Au terme de cette période je saurai si je fais partie de l'ensemble le temps de la saison entamée.
- Le nombre de participants à l'ensemble est limité :
 - ♦ suivant l'ensemble
 - pour un même instrument au sein d'un ensemble.

Assiduité

Etre musicien dans un ensemble de la GAF est bien sûr une chance et un plaisir, c'est aussi :

- Une responsabilité et un engagement vis-à-vis des autres membres de l'ensemble. Ainsi, je suis conscient que toute absence de ma part à une répétition, un concert, etc., même justifiée, sera d'une façon ou d'une autre dommageable au travail musical et à l'ambiance du groupe. Ceci est vrai quelle que soit ma place dans ce groupe et mon niveau musical.
- Je m'engage donc à limiter au maximum mes absences par respect pour les autres musiciens et le professeur de musique.
- Si mes absences deviennent préjudiciables et que mon manque d'investissement personnel nuit à la cohésion du groupe et à la mise en place de morceaux de qualité, je céderai ma place de moi-même ou sur décision du professeur encadrant.

Travail personnel

Mon travail pendant et hors répétitions donne vie au groupe :

- En répétition:
 - ♦ J'arrive à l'heure, je m'installe rapidement et je fais silence dès que j'entends la note d'accord, afin que le travail musical commence sans perte de temps.
 - ♦ **J'ai toujours un crayon à portée de main** et je note toutes les indications données par le professeur de musique. C'est une question d'efficacité dans le travail, mais aussi de politesse vis-à-vis du professeur de musique.
 - ♦ **J'informe mon voisin** absent à une répétition précédente des indications, conventions, etc., qui ont été passées en son absence.
 - Si, à un moment donné du travail, je ne joue pas ou je ne suis pas sollicité, **je reste concerné** par la répétition :
 - Je respecte la concentration de ceux qui sont en train de travailler.
 - J'écoute leur travail car cela peut m'être profitable.
 - Je reste attentif pour réagir rapidement à toute sollicitation du professeur.
 - Dans tous les cas, je communique avec mes voisins avec toute la discrétion voulue.

GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES



- A la maison, entre les répétitions :
 - ◆ Je travaille mes partitions.
 - Je n'oublie pas que les répétitions sont avant tout destinées au travail d'ensemble. Si, exceptionnellement, je ne peux pas travailler mes partitions, je prends au moins quelques minutes pour y jeter un coup d'œil, même sans instrument, afin de me remémorer les indications qui ont été données lors des répétitions précédentes et les difficultés rencontrées. J'ajoute des annotations au besoin.
 - J'écoute un enregistrement des morceaux travaillés, car c'est une forme de travail musical à part entière, agréable et peu contraignante. Au-delà des morceauχ travaillés, écouter de la musique est la meilleure façon de former son sens musical.

Etat d'esprit – Lien entre les musiciens

- Je respecte les talents et limites de chacun. Le bon amateur est celui qui fait de son mieux pour la musique et qui s'y investit.
- J'accueille et entoure les nouveaux musiciens de sorte qu'ils se sentent tout de suite à leur aise.
- La vie de l'orchestre ne s'arrête pas aux répétitions et aux concerts :

Je me sens concerné par la vie de l'association : assemblées générales, participation éventuelle au conseil d'administration, je donne (ou demande à mes parents de donner) un coup de main aux bénévoles et professionnels, notamment lors des spectacles pour la mise en place de l'ensemble et le rangement (pupitres, chaises, éclairage, etc.)

Participation aux spectacles de l'association

Les initiatives de représentation par les musiciens et leur professeur sont conformes à l'objectif et vivement encouragées! En formant un petit groupe de musique au sein de l'association:

- Je progresse sur le plan technique et musical,
- Je forge des liens d'amitiés privilégiés,
- J'apprends à écouter les autres et à « travailler » ensemble,
- **Je participe** au rayonnement de l'association en donnant, en son nom, de petits concerts de musique, lors des auditions ou des spectacles de l'association.

Ces initiatives pourront être retenues lorsque le professeur estimera que le niveau du groupe aura atteint la qualité artistique attendue pour une représentation publique.

Quelques petits trucs qui rendent la pratique d'ensemble plus facile :

- Je m'efforce de mémoriser la musique et j'écoute comment ma partie s'insère dans le tout musical.
- Je recherche l'anticipation musicale : au fil des répétitions je dois de mieux en mieux savoir ce qui va arriver pour pouvoir jouer juste, en place, avec le caractère voulu et être disponible aux sollicitations du professeur.
- Lorsque j'ai des mesures à compter, je note sur ma partition des repères auditifs une ou deux mesures avant de démarrer. Pour démarrer, je me fie par ordre de priorité:
 - 1. à mon oreille,
 - 2. à la gestuelle du professeur,
 - 3. à mon comptage des mesures.
- Je dois me détacher progressivement de ma partition pour être de plus en plus dans la musique.

Graines d'Artistes de Fonsorbes 2/2 Charte du musicien secretariat@graines-artistes-fonsorbes.fr Tél: 05 61 91 20 11 Site: http://www.graines-artistes-fonsorbes.fr